



CAPSO « TERRE » du CMG de Rennes

Déclaration liminaire **CFDT** du 12 Juin 2025

Monsieur le président Mesdames, Messieurs,

La **CFDT** souhaite porter à l'attention de cette instance un certain nombre de constats et de préoccupations qui pèsent aujourd'hui sur le contexte mondial, national et ministériel.

Tout d'abord, les tensions internationales ne cessent de s'exacerber. La multiplication des foyers de crise, des conflits armés et des instabilités géopolitiques constitue une source d'inquiétude majeure, dont les conséquences humanitaires et sécuritaires sont dramatiques.

Dans ce contexte déjà particulièrement tendu, les récentes élections présidentielles américaine, suscitent de nombreuses incertitudes, affectant les partenaires économiques, diplomatiques et stratégiques des États-Unis, dont la France.

Sur le plan national, la France peine toujours à trouver un cap économique clair et cohérent. Les débats récurrents sur la dette publique, l'inflation persistante, les difficultés d'accès au logement ou encore le pouvoir d'achat alimentent un climat d'incertitude sociale et économique. Pour la **CFDT** les réformes successives manquent souvent de lisibilité et peinent à donner une vision de long terme, que ce soit pour les agents publics ou pour l'ensemble des citoyens.

Dans ce contexte complexe, les armées françaises sont directement confrontées à la nécessité d'un effort accru de préparation et de modernisation. La diversification des missions opérationnelles, les enjeux capacitaires croissants et l'évolution rapide des menaces exigent des armées un haut niveau de réactivité et de performance. Pourtant la **CFDT** constate que l'état des ressources humaines et des moyens, notamment dans certains secteurs techniques et de soutien, reste très fragile.

Cela nous amène naturellement à évoquer l'attractivité du ministère des Armées pour le personnel civil, qui constitue un maillon essentiel du bon fonctionnement de la Défense. Pour la **CFDT** cette attractivité s'érode sous l'effet conjugué d'une politique de recrutement insuffisamment dynamique, de la concurrence du secteur privé et d'une fidélisation des compétences qui devient de plus en plus difficile.

Dans ce cadre, le statut des ouvriers de l'État constitue un véritable atout pour le ministère : leur expertise technique, leur capacité d'adaptation, leur savoir-faire souvent unique et leur gestion de proximité sont des piliers indispensables du maintien en condition opérationnelle des matériels et des infrastructures. Pour la **CFDT** ce socle de compétences doit être reconnu, préservé et surtout valorisé.

La **CFDT** constate avec regret la faiblesse persistante des possibilités d'évolution pour ces personnels. Les taux d'avancement, non seulement très limités, mais également publiés

tardivement cette année, entraînent des difficultés d'organisation. Le faible taux de recrutement et l'âge moyen des personnels sous statut ouvrier ne sont pas des facteurs rassurant pour l'avenir. Une déflation d'effectif, va naturellement réduire le nombre des droits ouverts à l'avancement.

Pour la **CFDT** ce manque de reconnaissance est d'autant plus incompréhensible qu'il intervient dans un contexte où l'on demande toujours davantage d'implication, de technicité et de polyvalence aux ouvriers de l'État. La modernisation du statut souhaitée en 2016, n'est pas cohérente avec le discours ministériel actuel. La perte de l'indexation sur la métallurgie du bordereau de salaire, la réduction des effectifs, le faible taux de recrutement, des taux d'avancement miséreux nuisent à l'attractivité. La fidélisation ne sera possible qu'avec des mesures financières cohérentes.

La **CFDT** demande donc que des mesures concrètes et ambitieuses soient enfin mises en œuvre pour le statut des ouvriers de l'état. Il est urgent :

- De garantir une politique de gestion des ressources humaines attractive et équitable, en maintenant la reprise d'ancienneté.
- De valoriser les parcours professionnels, en élargissant les choix des professions sur les formations qualifiantes, en adaptant les prérequis aux personnels civils. L'évolution des métiers des ouvriers de l'état et techniciens au statut ouvrier exige une adaptation constante des compétences. Nous réaffirmons l'importance de l'accès à la formation continue et à des dispositifs de qualification.
- D'améliorer les taux d'avancement et leur publication dans des délais raisonnables.
- De reconnaître pleinement la contribution essentielle des ouvriers de l'État au bon fonctionnement du ministère des Armées.

Il est urgent de sortir de l'immobilisme, et de donner enfin à ces travailleurs la place qu'ils méritent.

La **CFDT** comme les employeurs s'interrogent sur la ventilation des droits. Ce mécanisme de ventilation qui se fait entre le CMG et les ATE manque de visibilité et ne répond pas toujours aux besoins des employeurs. Certains nous ont demandé de vous faire part de leur incompréhension dans la répartition des droits.

La **CFDT** restera bien entendu disponible pour poursuivre ces échanges dans un esprit constructif de dialogue social responsable pour défendre les personnels.

Les élus **CFDT** vous remercient.